



**VILLE D'EVRON  
ARRÊTÉ DU MAIRE  
N°1428**

**Occupation du domaine public sur le parvis de la médiathèque  
place Pierre Mendès France à Évron  
mercredi 21 Septembre 2022.**

*Le Maire de la commune d'Évron,*

*- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.*

*- Vu le Code de la Route,*

*- Vu le Code Pénal,*

*- Considérant la demande de Mme PERICHET en date du 19 Juillet 2022,*

*- Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser l'occupation du domaine public sur le parvis de la médiathèque, place Pierre Mendès France à Évron, pour la mise en place d'un véhicule « JOB DATING CRIT Mayenne ».*

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le mercredi 21 Septembre 2022 l'occupation du domaine public de la Place Pierre Mendès France en pignon de la médiathèque côté rue Maulny sera autorisée (véhicule CRIT Mayenne).

**Article 2 :** La signalisation nécessaire sera mise en place et entretenue par les services techniques municipaux.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services,  
Mme PERICHET Anaïs,  
M. le Responsable de la Police Municipale,  
M. le Commandant de la COB de Gendarmerie d'Évron,  
M. le Chef de Corps du Centre de Secours d'Évron,  
M. le Directeur Général Adjoint des Infrastructures.

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Évron, le 20 Juillet 2022.

Le Maire délégué,

Adélaïde DEJARDIN.

